



# Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



## **BREVET DE SURVEILLANT DE BAIGNADE (B. S. B.)**

**Ce diplôme est le premier niveau pour l'encadrement des baignades en centres de vacances et de loisirs.**

Il peut être une base de préparation aux éventuels candidats au BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)

**Agrément : DDJS.**

En Tarn & Garonne, l'organisme formateur agréé est l'Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme (A. M. S. S.).

### **Public visé :**

Cette formation s'adresse exclusivement aux animateurs de centres de vacances et de loisirs (CVL) qui souhaitent encadrer la baignade des enfants.

### **Conditions d'entrée :**

- Avoir 17 ans le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours
- Etre reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage
- Avoir un minimum d'entraînement à la natation sans pour autant être un sportif de haut niveau.

### **Rôle et missions :**

Avant même l'aspect de surveillance, une baignade doit être avant tout bien préparée. C'est pourquoi le surveillant de baignade (SB) travaille toujours en deux temps :

#### **1) – préparation de la baignade :**

Faire le point avec l'équipe d'animation, connaître les appréhensions des enfants, aménager la zone selon les activités choisies, coordonner les différentes baignades.

#### **2) – surveillance :**

Assurer la sécurité de tout le groupe, faire respecter les règles en développant un esprit de prévention chez les jeunes, conserver ses capacités d'intervention.

### **Objectif :**

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations,
- porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires,

- organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation,
- Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés.

### **Contenu de la formation :**

- Rôle et fonction du surveillant de baignade
- La réglementation des baignades
- Organiser les baignades
- Prévenir les risques de noyade
- Porter assistance au noyé
- Les gestes de première urgence
- Faire découvrir les milieux aquatiques
- Premières approches de l'eau
- Préparer en équipe les animations autour de l'eau

### **Examen final :**

Trois épreuves nautiques éliminatoires :

- 1 – le lancer du « ballon de sauvetage »
- 2 – le 50 mètres sauvetage mannequin
- 3 – un parcours de 200 mètres en nage libre avec franchissement d'obstacles (sans limite de temps)

Une épreuve de secourisme pratique portant sur l'inconscience et l'arrêt respiratoire.

Trois épreuves théoriques :

- 1 – questions sur les soins de première urgence aux accidentés et aux noyés
- 2 – questions sur la réglementation et l'organisation des baignades en centres de vacances et de loisirs
- 3 – questions sur la prévention des noyades

**Durée : 35 heures**

**Coût de formation : 250 €**

**Lieu de Formation :** INGREGO Montauban

**Dates :** A définir